

RENSEIGNEMENTS ENTREPRISE

N° Identifiant

Clé WEB

NAF

SIRET

CODE CAB. COMPTABLE

Date de radiation ou cessation d'activité :

Contact :

Téléphone :

Email :

Pour envoi du reçu libératoire

Nb d'apprentis en cours d'année

Nbre d'apprentis au 31/12/2018

Effectif annuel moyen 2018
(Tous établissements confondus)

CALCULS

MASSE SALARIALE BRUTE 2018 (cf. DADSU base sociale rubrique S80.G62.00.002 / DSN base sociale rubrique S21.G00.44.001 et S21.G00.44.002)

- Si vous avez employé un ou plusieurs **apprenti(s) en cours d'année 2018** ET que votre masse salariale 2018 est inférieure à 107 890 €, vous êtes **EXONÉRÉ**
— **PAS DE DÉCLARATION** (attention : ces 2 conditions doivent être remplies)

MS

- Si vous adhérez à une Caisse de Congés Intempéries (Bâtiment, Transports), majorez la base DADSU de 11.5% - **Veillez cocher cette case si vous avez majoré**

- Attention : en cas de masse salariale intermittents**, obligation légale de verser votre contribution TA sur cette masse salariale à l'AFDAS. Veuillez-vous connecter sur www.afdas.com/declaration

TAXE D'APPRENTISSAGE BRUTE

MS x 0.68 %

TB

CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE (CSA)

Uniquement pour les entreprises dont l'effectif annuel moyen est supérieur ou égal à 250 salariés : veuillez compléter la FICHE DE CALCUL ET DÉCLARATION DE LA CSA et reporter le résultat de votre calcul ci-contre.

Loi n°2014-891 du 8 août 2014 - Art.8 et Art.1609 quinquies du Code Général des Impôts
La CSA est affectée aux CFA et aux sections d'Apprentissage.

CSA

ou

BONUS

DÉDUCTIONS POUR FRAIS DE STAGE DE FORMATION INITIALE

Plafonnées à 3% de la Taxe Brute - Calcul du plafond : TB x 3% = _____ (pas de centimes) - Joindre **OBLIGATOIREMENT** les copies des conventions de stage

A niveaux III - IV et V (CAP/BP/BAC/BAC +2) 25 €/j ouvré
..... j x 25 € =€

B niveaux I et II (licence/master et supérieur) 36 €/j ouvré
..... j x 36 € =€

Si le total est supérieur au plafond, déduire uniquement le plafond

= **D** - ,00 €

DÉDUCTIONS POUR DONS EN NATURE

Joindre **OBLIGATOIREMENT** l'attestation pédagogique, le reçu et le justificatif comptable

A + **B**

= **N** - ,00 €

MONTANT À PAYER

TB + CSA - BONUS - D - N =

M ,00 €

À défaut de paiement avant le 1^{er} mars 2019, le montant dû sera à régler au Trésor Public, majoré de 100 % (Code Général des Impôts Art. 1599 ter I et 1609 quinquies)

MODE DE PAIEMENT : Chèque n° **à l'ordre de la CCIR PACA**

DATE LIMITE DE VERSEMENT 28/02/2019

Virement au Crédit Mutuel IBAN : FR76 1027 8079 8500 0210 9980 266 BIC : CMCIFR2A
Préciser votre n° SIRET et votre raison sociale dans le libellé du virement SVP

Prélèvement SEPA (nous consulter)



SERVICE TAXE D'APPRENTISSAGE 05
OCTA REGIONAL INTER CONSULAIRE PACA - TSA 61292
13384 MARSEILLE CEDEX 13

Service Taxe d'apprentissage - Tél. : 04 92 56 56 64
E-Mail : taxe.apprentissage@hautes-alpes.cci.fr

Déclarez votre taxe d'apprentissage en ligne : <http://www.hautes-alpes.cci.fr>

MONTANT TAXE BRUTE = TB =

Calcul de la répartition (FACULTATIF)		FRA 51 % DE TB	QUOTA 26 % DE TB	HORS QUOTA (HQ) = 23 % TB =	
				Catégorie A (65 % de HQ)	Catégorie B (35 % de HQ)
Métropole hors Alsace Moselle	Montant				
	Déduction	TRESOR PUBLIC	- Coûts formations apprentis	- frais de stage / don en nature	- frais de stage / don en nature
	Disponible		=	=	=

POUR VOS APPRENTIS SOUS CONTRAT AU 31/12/2018 : QUOTA OBLIGATOIRE

Code du Travail Art. L6241-4

Veuillez remplir ou compléter ce tableau et joindre **obligatoirement** la copie du/des **contrat(s) d'apprentissage en cours au 31/12/2018 - sauf apprenti(s) pré-imprimé(s)**

Code UAI	NOUS PROCÉDERONS SYSTEMATIQUEMENT AU REVERSEMENT DE LA CONTRIBUTION OBLIGATOIRE AU(X) CFA DE VOTRE/VOS APPRENTI(S)				
	Nom du Centre de Formation d'Apprentis et adresse complète	Nom et Prénom de l'apprenti	Diplôme préparé	Contrat d'Apprentissage	
				Date de début	Date de fin

REVERSEMENTS AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Veuillez remplir le tableau ci-après le plus clairement possible et nous indiquer les coordonnées précises du/des établissement(s) que vous souhaitez financer par le biais de votre taxe d'apprentissage

Code UAI	Nom de l'établissement d'enseignement et adresse complète	QUOTA	HORS QUOTA A ET B <u>ne sont pas cumulables</u>	
			CAT. A niveaux III, IV et V (CAP à BAC +2 inclus)	CAT. B niveaux I et II (BAC +3 et supérieur)

« En application des articles L.6242-2, R.6242-2 et R.6242-9 du code de travail et de l'arrêté de la préfecture de Région PACA en date du 17 juillet 2015, la CCIR PACA a compétence à collecter la taxe d'apprentissage en qualité d'OCITA interconsulaire régional.

La présente déclaration de taxe d'apprentissage en permet sa perception et induit la collecte, la conservation et la transmission de données personnelles.

Le traitement des données personnelles est effectué sous la responsabilité du Responsable financier de la CCIR PACA.

Les données personnelles sont susceptibles d'être transmises à nos prestataires (eux même soumis à la mise en conformité au RGPD) ou à l'administration fiscale.

Les données personnelles seront conservées dans la limite de cinq ans à compter de la date de clôture de la collecte de taxe d'apprentissage de l'exercice en cours.

Vous disposez d'un droit d'opposition et de demander au responsable susmentionné l'accès, la rectification, l'effacement, la limitation ou la portabilité de vos données à caractère personnel : donnees.personnelles@paca.cci.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ».

Pièces jointes à la déclaration :

- Copie du/des contrat(s) d'apprentissage en cours au 31/12/2018
- Copie de la/des convention(s) de stage
- Justificatifs des dons en nature
- Fiche de calcul et de déclaration de la

Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage

(pour les entreprises de 250 salariés et +)

**Signature et cachet de l'entreprise
ou du cabinet comptable :**

Le :